

**DEPARTEMENT DE  
VAUCLUSE**

**ENQUETE PUBLIQUE**

**du 07 avril 2015 au 22 mai 2015**

Enquête publique nécessaire en vue de permettre l'exploitation du pôle multifilières de valorisation des déchets non dangereux et l'institution de servitudes d'utilité publique sur la commune d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

**RAPPORT, CONCLUSIONS MOTIVEES ET  
AVIS DE LA COMMISSION D'ENQUETE**

**Demandeur:** SITA SUD 1330 rue Guillibert de la Lauzière  
13856 AIX EN PROVENCE CEDX 3

**Commission d'Enquête,** Mr .LECLERCQ (Président)-  
Mme ARCHIMBAUD- Mr. QUEVREMONT (Titulaires)

## **PREMIERE PARTIE : RAPPORT**

- I – Procédure et déroulement de l'enquête**
  - 1-1 Décision du Tribunal Administratif
  - 1-2 Arrêté de Monsieur le Préfet de Vaucluse
  - 1-3 Textes réglementaires
  - 1-4 L'enquête et son déroulement
  - 1-5 Permanences de la commission d'enquête
  - 1-6 Publicité et information du public
  - 1-7 Composition du dossier
- II – Objet de l'enquête et consistance du projet**
- III- Localisation du projet**
- IV- Qualité du demandeur**
  - 4-1 Organismes chargés de la réalisation du projet
- V - Participation du public et climat de l'enquête**
- VI - Réunions de travail**

## **DEUXIEME PARTIE: ANALYSE**

- I- Analyse**
  - I- 1 Sur l'enquête et les procédures
  - I- 2 Sur l'information du public
  - I- 3 Sur le dossier support d'enquête
  - I- 4 Sur la participation du public
- II- Examen et analyse des documents du dossier**
- III- Mails adressés à la commission d'enquête**
- IV- Observations portées sur le registre d'enquête**
- V- Procès verbal de synthèse remis au demandeur**
- VI- Questions posées au demandeur, réponses du demandeur et avis de la commission**

## TROISIEME PARTIE

1- Conclusion de la commission d'enquête en ce qui concerne la demande d'autorisation d'exploiter

2- Conclusion de la commission d'enquête en ce qui concerne la demande d'autorisation d'exploiter

## Liste des pièces annexées au rapport

- Annexe 1 Décision du Tribunal Administratif
- Annexe 2 Arrêté de monsieur le Préfet de Vaucluse
- Annexe 3 Parutions dans la Presse  
Le Vaucluse Matin  
La Provence
- Annexe 4 Certificats d’Affichage
- Annexe 5 Compte rendu de la réunion publique du 06 mai 2015
- Annexe 6 Procès verbal de synthèse remis au demandeur
- Annexe 7 Mail de la Mairie d’Entraigues (restitution des courriers)
- Annexe 8 Mémoire en réponse

*DEPARTEMENT DE  
VAUCLUSE*

**ENQUETE PUBLIQUE**

**(du 07 avril 2015 au 22 mai 2015)**

Enquête publique nécessaire en vue de permettre  
l'exploitation du pôle multifilières de valorisation des  
déchets non dangereux et l'institution de servitudes  
d'utilité publique sur la commune d'ENTRAIGUES  
SUR LA SORGUE

**PREMIERE PARTIE : RAPPORT**

## I – PROCEDURE ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE

### **I – 1 Décision du Tribunal Administratif**

Par décision n° E15000006/84 en date du 29/01/2015 Monsieur le Vice- Président du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné une commission d'enquête en vue de procéder à une enquête *ayant pour objet* :

*De permettre l'exploitation du pôle multifilières de valorisation et de traitement des déchets non dangereux et l'institution de servitudes d'utilité publique sur la commune d'Entraigues sur la Sorgue.*

La commission d'enquête est ainsi composée :

#### **Président**

Mr. Alain LECLERCQ Ingénieur EDF en retraite, ancien ingénieur conseil à EDF  
International  
demeurant 7 avenue de la Trillade ,84000 Avignon

#### **Membres titulaires :**

Mme Michelle ARCHIMBAUD, ingénieur commissariat à l'énergie atomique en retraite,  
demeurant l'Embellie Les Massanes MONDRAGON 84430

Mr. Philippe QUEVREMONT, ingénieur général des ponts, des eaux et forêts en retraite  
demeurant avenue Jean le Poulain VAISON LA ROMAINE (84110)

*En cas d'empêchement de Monsieur Alain Leclercq, la présidence de la commission sera assurée par Monsieur Philippe QUEVREMONT, membre titulaire de la commission*

**Membre suppléant** : Mr Alain GARCIA, ingénieur agronome à la retraite, demeurant 2941  
route de Carpentras 84210 VENASQUE

(Décision de Monsieur le Vice Président du Tribunal Administratif concernant la nomination de la commission d'enquête est jointe en annexe 1)

### **I – 2 Arrêté de Monsieur le Préfet de Vaucluse**

Par arrêté n° 2015058-0008 en date du 27 février 2015 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique unique sur la demande d'autorisation d'exploiter le pôle multifilières de valorisation et de traitement des déchets non dangereux et sur la demande de servitudes d'utilité publique présentées par la société SITA SUD sur la commune d'Entraigues sur la Sorgue  
Monsieur le Préfet de Vaucluse a prescrit l'ouverture de l'enquête publique et a défini les modalités d'organisation de cette enquête.

(Cet arrêté est joint en annexe 2)

### **I - 3 Textes réglementaires**

#### **La secrétaire générale chargée de l'administration de l'Etat dans Le Département**

Vu le code de l'environnement, notamment le titre 1<sup>er</sup> du livre V et ses articles R512-14 et R515-27 ainsi que le titre II du livre I et son article R 123-9 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 et notamment son article 45 ;

Vu le décret du 29 juillet 2011, portant nomination de Mme Martine CLAVEL, en qualité de secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse ;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> août 2012 portant nomination du préfet de Vaucluse M.BLANC Yannick ;

Vu le décret du 11 février 2015 portant nomination du préfet du VAL d'Oise M.BLANC Yannick ;

Vu le décret du 11 février 2015 portant nomination du préfet de Vaucluse M.GONZALEZ Bernard ;

Vu la décision n° E1500006/84 du 29 janvier 2015 du vice président du tribunal administratif de Nîmes, désignant :

Monsieur Alain LECLERCQ, ingénieur EDF en retraite, en qualité de président de la commission d'enquête,

Madame Michelle ARCHIMBAUD, ingénieur au commissariat à l'Energie Atomique en retraite, commissaire enquêteur titulaire membre de la commission d'enquête,

Monsieur Philippe QUEVREMONT, Ingénieur général des ponts, eaux et forêts en retraite commissaire enquêteur titulaire membre de la commission d'enquête,

Et Monsieur Alain GARCIA ingénieur agronome en retraite, commissaire enquêteur suppléant ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015047-0035 du 16 février 2015, donnant délégation de signature à Mme Agnès BREFORT, directrice départementale de la protection des populations de Vaucluse ;

Vu les demandes déposées le 7 août 2013, complétées le 25 août 2014 et le 17 décembre 2014, par lesquelles, Monsieur Frédéric GOURDIN, agissant en qualité de Directeur Général de la société SITA SUD a sollicité d'une part l'autorisation d'exploiter le Pôle multifilières de valorisation et de traitement de déchets non dangereux et d'autre part l'institution de servitudes d'utilité publique pour le site situé sur la commune d'Entraigues sur la Sorgue.

- Vu les dossiers annexé à la demande, reconnus complets et réguliers par l'inspecteur de l'environnement de la DREAL PACA dans son rapport du 15 janvier 2015 ;
- Vu l'étude d'impact produite dans le dossier d'enquête publique ;
- Vu l'accusé de réception de l'autorité environnementale pour les projets, mentionnant que cet avis est émis dans un délai de deux mois, soit le 15 mars 2015 ; transmis à la société SITA SUD le 15 janvier 2015 ;
- Vu la transmission du projet d'arrêté préfectoral d'institution des servitudes d'utilité publique au maire d'Entraigues et à l'exploitant en date du 16 janvier 2015 ainsi qu'aux propriétaires des terrains en date du 24 février 2015, conformément à l'article R515-31-2-IV du code de l'environnement ;

Considérant qu'en application de l'article R122-7 du code de l'Environnement l'avis de l'autorité environnementale ou information sur l'absence d'observations émises dans le délai est publiée par voie électronique par le préfet de Vaucluse sur le site internet des services de l'État en Vaucluse : [www.vaucluse.gou.fr](http://www.vaucluse.gou.fr) que celui-ci sera joint au dossier d'enquête publique ;

Considérant qu'il y a lieu de soumettre ce projet aux formalités d'enquête publique unique prescrites par les lois et décrets susvisés ;

Il sera procédé à une enquête publique unique sur les deux demandes présentées par Monsieur Frédéric GOURDIN, agissant en qualité de Directeur Général de la Société SITA SUD.

#### **1 – 4 L'enquête et son déroulement**

L'enquête s'est déroulée du 07 avril 2015 au 22 mai 2015 pour une durée de 46 jours, dans les 11 communes concernées,

Les dossiers techniques et les dossiers administratifs, ainsi que les registres destinés à recevoir les observations du public, côtés et paraphés par les membres de la commission d'enquête, ont été mis à la disposition du public au siège de l'enquête :

Hôtel de ville d'Entraigues sur la Sorgue

L'avis d'enquête publique concernant ce dossier a été affiché.



## **1 – 5 Permanences de la commission d'enquête**

Conformément à l'article 7 de l'arrêté préfectoral, la commission d'enquête s'est tenue à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie d'Entraigues sur la Sorgue (**siège de l'enquête**) aux dates et heures ci-après.

Mardi 07 avril 2015	de 8h30 à 12h30
Mercredi 15 avril 2015	de 14h00 à 17h 00
Jeudi 23 avril 2015	de 8h30 à 12h30
Jeudi 30 avril 2015	de 14h00 à 17h00
Lundi 4 mai 2015	de 8h30 à 12h30
Mardi 12 mai 2015	de 14h00 à 17h00
Lundi 18 mai 2015	de 8h30 à 12h30
Vendredi 22 mai 2015	de 14h00 à 17h00

Liste des commissaires enquêteurs présents lors des permanences

07 avril 2015	Michelle ARCHIMBAUD	Alain LECLERCQ
15 avril 2015	Michelle ARCHIMBAUD	Alain LECLERCQ
23 avril 2015	Michelle ARCHIMBAUD	Alain LECLERCQ
30 avril 2015	Michelle ARCHIMBAUD	Alain LECLERCQ
		Philippe QUEVREMONT
04 mai 2015	Alain LECLERCQ	Philippe QUEVREMONT Michelle ARCHIMBAUD
12 mai 2015	Michelle ARCHIMBAUD	Alain LECLERCQ
18 mai 2015	Michelle ARCHIMBAUD	Alain LECLERCQ
22 mai 2015	Michelle ARCHIMBAUD	Alain LECLERCQ

## **I – 6 Publicité et information du public**

Ainsi que le précise l'article 7 de l'arrêté préfectoral, un avis au public, faisant apparaître les dates d'ouverture et de clôture de l'enquête publique, a été publié en caractères apparents, 15 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les 8 premiers jours dans les deux quotidiens suivants :

La Marseillaise	lundi	16 mars 2015
Le Dauphiné Libéré	vendredi	06 mars 2015
Le Dauphiné libéré	mercredi	08 avril 2015
La Marseillaise	jeudi	09 avril 2015

(Ces communiqués sont joints en annexe 3)

L'affichage en Mairie de l'arrêté d'enquête publique concerné par le périmètre d'affichage a été constaté par le Président de la commission dans les communes ci-dessous mentionnées

Entraigues sur la Sorgue (siège de l'enquête)

Althen les Paluds

Chateauneuf de Gadagne

Jonquerettes

Le Thor

Morières les Avignon

Pernes les Fontaines

Saint Saturnin les Avignon

Sorgues

Vedène

Velleron

Le dossier d'enquête comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale était consultable en mairie d'Entraigues sur la Sorgue (service de l'urbanisme) siège de l'enquête ;

Le dossier était également consultable à la direction départementale de la protection des populations, service prévention des risques techniques, située à la cité administrative-Avenue du 7è génie Bât 1-porte A – à Avignon 84000.

Un avis d'enquête, a également été affiché dans les 11 communes concernées par ce projet ainsi que sur le site.

Les certificats d'affichage, signés par les Maires de 9 communes concernant l'avis d'enquête affiché sur le site sont  joints en annexe 4.

Les Mairies de Velleron et de Pernes les Fontaines n'ont pas répondu à cette demande de la préfecture.

## **I – 7 Composition des dossiers mis à la disposition du public**

Le dossier d'enquête mis à la disposition du public au siège de l'enquête était ainsi constitué :

### **Volume 1**

Lettre de demande

Résumé non technique des études d'impact et de dangers

Dossier administratif

Dossier technique

Etude d'impact

## Volume 2

Etude de dangers

Notice hygiène et sécurité

Annexes (dont les plans réglementaires).

1. Extrait Kbis
2. Bilans et compte 2009, 2010, 2011 et 2012
3. Récépissé de dépôt du permis de construire
4. Récépissé de dossier de demande de défrichement
5. Plan des abords de l'installation au 1/2000<sup>e</sup>
6. Plan d'ensembles au 1/1000<sup>e</sup>
7. Autorisation du maire sur la remise en état du site
8. Autorisation du propriétaire, et avis sur la remise en état du site
9. Données et tableaux de détermination du montant et de l'évolution des garanties financières (autres activités).
10. Justification des garanties financières (autres activités)
11. Etude de production de lixiviats
12. Production de biogaz – note de calcul
13. Etude géologique, hydrologique et géotechnique, AH2D
14. Etude de faisabilité géotechnique, Rincet BTP
15. Respect des règles de la MISEN-tableau justificatif
16. Etude préalable d'incidence paysagère sur la bastide de Trévouze, APIC
17. Etude d'impact paysagère, APIC

## Volume 3

Annexe (suite)

18. Etude d'impact acoustique du projet
19. Etude d'impact écologique et étude d'incidence Natura 2000, Ecosphère
20. Exemple de bordereau de suivi des déchets
21. Etude d'évaluation des risques sanitaires, NEODYME
22. Etude d'impact sur la qualité de l'air des émissions d'un pôle multifilières de traitement des déchets, ARIA Technologies
23. Notice des Dangers de l'unité de valorisation biologique, SITA Sud, 2003
24. Dossier d'information relatif à la création d'une plate-forme de valorisation du biogaz sur l'ISDND d'Entraigues sur la Sorgue, SAFEUGE, novembre 2011
25. Analyse des Risques Foudre et Etude technique, février 2012, RG consultant
26. Analyse des Risques Foudre, mars 2013, SOCOTEC
27. Besoin en eau d'extinction d'incendie et volume de rétention minimal  
Note de dimensionnement D9 et D9A
28. Rapport complémentaire, Etat initial des milieux et Etat de pollution des sols et sous – sols sur le secteur associé au projet de développement, AH 29.
29. Rapport de base sur l'état des sols et des eaux souterraines

## **Constitution de la bande de 200 mètres**

(article 9) de l'arrêté ministériel du 9 septembre 1997 modifié)

### **Demande de Servitudes d'Utilité Publique**

#### Introduction

Ce dossier est présenté en parallèle au dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter

Au sein du Chapitre II du Titre II de l'Arrêté Ministériel du 9 septembre 1997 il est imposé à l'article 9 à l'exploitant d'une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) d'avoir la maîtrise foncière d'une bande de deux cents mètres autour de la zone de stockage ou d'apporter une garantie équivalente en s'assurant par le biais de contrats, de conventions ou de servitudes que des activités ou des occupations du sol incompatibles avec l'exploitation de l'ISDND ne seraient pas exercées ou effectuées dans cette bande de 200mètres pour toute la durée de l'exploitation et de la période de suivi à long terme de l'ISDND.

La superficie totale maîtrisée par SITA Sud correspond à 18ha 10a 06ca, SITA Sud demande l'institution de servitudes pour l'ensemble des parcelles soit 45ha 39a 17ca.

Ce document comprend :

Les servitudes et l'éloignement de l'exploitation par rapport aux tiers  
Projet de développement de l'installation de stockage de déchets non dangereux d'Entraigues sur la Sorgue  
Enoncé des règles de servitudes d'utilité publique proposées

Annexe 1- Règlement des zones de PLU concernées

Annexe 2- Plan parcellaire bande de 200 mètres-ancienne et nouvelles servitudes d'utilité publique

Annexe 3- Plan parcellaire bande de 200 mètres-servitude d'utilité publique globale

Annexe 4 -Arrêté du SUP actuel d'Entraigues

## **II - OBJET DE L'ENQUETE ET CONSISTANCE DU PROJET**

Le projet présenté concerne les évolutions du Pôle Multifilières d'Entraigues sur la Sorgue existant, exploité par la société SITA SUD depuis 2001, première activité implantée sur la zone d'aménagement concernée (ZAC) du plan.

A l'heure actuelle, le pôle Multifilières comporte les activités suivantes soumises à la réglementation des installations classées pour la protection de l'Environnement (ICPE) :

Une installation de stockage de Déchets non Dangereux, créée en 2001

Un centre de tri de déchets non dangereux des activités économiques (DNDAE), créé en 2001.

Une déchetterie, créée en 2001

Une plateforme de compostage et de broyage de déchets verts, créée en 2002.

Une plateforme de valorisation des boues et de la fraction fermentescible de valorisation des déchets du BTP, autorisée en 2007.

Le site est réglementé par un arrêté préfectoral modifié n° ext2007-10-11-0131SPCARP du 11 octobre 2007 reprenant en un arrêté unique les prescriptions de l'arrêté préfectoral n°1615 du 7 juillet 2000 et de ses modifications ultérieures.

Le projet d'évolution du pôle, objet de la demande, s'inscrit dans la problématique actuelle de gestion des déchets du département de Vaucluse, en accord avec le plan départemental et dans la perspective d'apporter une réponse aux besoins du département pour la valorisation potentielle avant stockage définitif des seuls déchets ultimes en cohérence avec les besoins énoncés par le plan départemental.

Le projet de la société SITA SUD comporte la continuité des activités existantes du Pôle et le développement de nouvelles activités qui viennent ainsi compléter les différentes étapes de valorisation existantes :

- Une déchèterie existante, qui est déplacée et réorganisée,
- Un bâtiment de pré-tri, et valorisation supplémentaire,
- Une unité de valorisation biologique dont le process est non modifiée dans le cadre de la présente demande. Initialement dédiée au compostage de boues et de la fraction fermentescible des déchets, cette unité de valorisation biologique sera désormais dédiée au compostage de déchets verts et de bios déchets,
- Un équipement de bio-déconditionnement des bios déchets, à mettre en place au sein du bâtiment de valorisation biologique,
- Une plateforme de valorisation de déchets inertes existante, déplacée,
- Une plateforme de compostage de déchets végétaux existante avec une augmentation du tonnage annuel traité,
- La continuité de l'installation de stockage de déchets non dangereux existante sur des terrains limités au seul périmètre de la ZAC,
- La pérennisation de l'unité de valorisation énergétique du biogaz existante
- La création d'une unité de traitement des lixiviats in-situ fonctionnant par cogénération avec l'unité de valorisation du biogaz existant.

La présente demande est portée par la société SITA Sud qui exploite actuellement le pôle Multi-filières d'Entraigues sur la Sorgue au sein de la ZAC du Plan.

La zone de développement faisant l'objet de la présente demande s'étend sur une superficie d'environ 15,8 ha, dont 13,2 ha est concernée par l'activité de stockage.

A terme, la superficie totale du pôle projeté est d'environ 47,90 ha (parcelles cadastrées AZ 2 , AZ 18, AX 138 actuelles et AZ 17 , 65 , 66 , et AX 139), concernant le futur Pôle.

### **Demande de servitudes d'utilité publique**

Le présent dossier a pour objet de solliciter, auprès de Monsieur le Préfet du département de Vaucluse, une demande de Servitudes d'Utilité Publique qui intervient en parallèle du dépôt de dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour le développement du Pôle multifilières sur la commune d'Entraigues sur la Sorgue, dans le département de Vaucluse (84) incluant le développement de l'ISDND.

Ce projet est porté par la société SITA SUD.

En effet, l'article 9 de l'Arrêté Ministériel du 09 septembre 1997 modifié relatif au stockage de déchets non dangereux prévoit en son 2ème alinéa : « Elle (la zone à exploiter) doit être à plus de 200 mètres de la limite de propriété du site, sauf si l'exploitant apporte des garanties équivalentes en terme d'isolement par rapport aux tiers sous formes de contrats, de conventions ou servitudes couvrant la totalité de la durée d'exploitation et de la période de suivi du site. »

La société SITA SUD, usant de la faculté donnée par l'article L 515-12 du Code de l'Environnement, qui permet l'institution des servitudes telles que visées à l'article L515-8 et suivants dudit code de (servitudes d'utilité publique) dans une bande de 200 mètres autour de la zone d'exploitation d'un site de stockage de déchets, sollicite, dans le présent dossier de demande, et ce en parallèle de la demande d'autorisation d'exploiter, l'institution de telles servitudes sur ces terrains afin de pouvoir satisfaire à la garantie d'isolement sur l'ensemble du pourtour de la futures zone de stockage de son site.

### **III- LOCALISATION DU PROJET**

Le Pôle Multifilières faisant l'objet de l'enquête est situé dans le département de Vaucluse (84), sur la commune d'Entraigues sur la Sorgues. Il est plus précisément localisé sur des terrains du site, ainsi que des terrains limitrophes au site actuel, dans le périmètre de la ZAC du Plan, elle même implantée sur d'anciens terrains militaires.

Par voie routière, l'accès au site se fait par la D942 (2x2voies), pour laquelle une sortie existe au niveau de la commune d'Entraigues sur la Sorgue sortie « le Plan- La Trévouse », puis par une voie communale.

### **IV- QUALITE DU DEMANDEUR**

Dénomination sociale

SITA SUD

Nom commercial

SITA MEDITERRANEE

Siège social

Rue Antoine Besquerel - ZAC de la coupe

Direction générale

SITA MEDITERRANEE

Europarc de Pichaury

1330 rue Guillaume de la Lauzière

13856 Aix en Provence Cedex 3

Forme juridique

Société Anonyme (SA) à Conseil d'Administration

Directeur Général

Frédéric GOURDIN

Directeur Pôle Développement  
Sylvain GOLLIN

Nom et prénom, nationalité du responsable statutaire de l'entreprise et de la personne ayant qualité pour engager la société :

Monsieur Frédéric GOURDIN- français - Directeur Général

Nom et prénom, nationalité, qualité des personnes chargées du suivi du chantier :

Monsieur Sylvain GOLLIN-français-Directeur du Développement

Madame Esther HOUARI française Chef de projet développement

Monsieur Fabien TOUDIC - français-responsable du Pôle Multi filières d'Entraigues

#### **4-1 Organismes chargés de la réalisation du dossier**

##### **SETEC Environnement-Elaboration du DDAE**

(L'Orient ,10 Place Charles Béraudier -69428 Lyon Cedex 03)

Nom et fonction des rédacteurs de l'Etude :

Karen DIARD (Responsable d'Agence),

Florence LARCHER (ingénieur d'étude).

Bureau d'étude spécialisé dans la gestion, le traitement et la valorisation des déchets chargé de :

Coordonner les différentes études et les différents partenaires,

Concevoir les techniques et méthodes d'exploitation,

Réaliser le montage final du Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter.

Setec environnement est en charge de la synthèse des travaux et de la rédaction du dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter.

##### **AH2D Environnement –Géologie, Hydrologie et Géotechnique**

Philippe LEON responsable d'agence, Hydrogéologie) et Solenne CLERGEAT (chef de projet hydrogéologue).

(32 boulevard Paul Vaillant Couturier – 93100 MONTREUIL)

Expert spécialisé en géologie, hydrogéologie, hydrologie et géotechnique, chargé de la rédaction des rapports géologiques, hydrogéologiques, hydrologique et géotechnique relatifs aux terrains destinés à l'exploitation.

##### **ECOSPHERE –Ecologie**

Hervé GOMILA (responsable d'agence

(35 chemin Marius Espanet – 13400 AUBAGNE)

Bureau d'études spécialisé en évaluation biologique et écologique des sites, le Cabinet ECOSPHERE intervient dans l'aménagement et le développement local, la gestion et la mise en valeur de sites ou espaces. Il a réalisé l'étude d'impact faune-flore relatif au projet de développement du pôle multifilières.

#### **AGENCE PAYSAGE INGENIERIE CONSEILS-Etudes Paysagères**

Ludovic BAUDOT (Directeur, Paysagiste)  
(Résidence Domaine de la Tour-170 avenue Caporal Dernuy-13600 La Ciotat)

Bureau d'étude spécialisé ayant réalisé l'étude paysagère et ayant travaillé sur l'intégration paysagère du projet.

#### **Conseil Ingénierie Acoustique – Mesure et Modélisation des Niveaux Sonores**

Pierre Yves NADEAU (responsable) et Damien GRANIER (Chargé d'étude)  
(263 avenue Saint Antoine – 13015 Marseille)

Bureau d'études intervenant dans la caractérisation des états sonores initiaux des installations classées pour la protection de l'environnement, ainsi que dans la modélisation des émissions sonores futures.

#### **NEODYME /ARIA TECHNOLOGIES-Volet sanitaire de l'étude d'impact**

Sociétés intervenant dans la réalisation du volet sanitaire de l'étude d'impact.

##### **NEODYME**

Lynda HEDREVILLE (chef de projet santé environnement)  
Société de conseil et d'ingénierie spécialisée dans l'évaluation et la gestion des risques industriels.

##### **ARIA TECHNOLOGIES**

Catherine SABASTIA (ingénieur d'étude)

Entreprise spécialisée dans l'étude de l'environnement atmosphérique et en particulier simulation numérique et modélisation de la dispersion atmosphérique.

## **V- PARTICIPATION DU PUBLIC ET CLIMAT DE L'ENQUÊTE**

Compte tenu de l'intérêt de cette enquête la participation du public à été très forte Dans les trois registres d'enquête mis à la disposition du public au siège de l'enquête la commission d'enquête a dénombré 141 observations y compris les courriers et 17 mails.

Plusieurs associations se sont particulièrement investies dans cette enquête et notamment :



Saint Sat'Environnement  
Parti politique EELV  
Les associations du collectif Déchets Environnement  
L'Association du Lion d'Or Gromelle (pétition ayant recueilli 1041 signatures)  
FNE Vaucluse  
La Nesque Propre  
Association de Protection et de défense des quartiers au nord du Pont de la  
Pierre d'Entraigues  
Les riverains et amis du chemin de Saint Gens  
Vedène Provence environnement  
Comité écologique Comtat – Ventoux  
Les Sorgues vertes  
Association Sauvegarde Environnement d'Entraigues  
Collectif d'Association Déchets et Environnement  
A.D.E.C.V.

S'agissant du climat de l'enquête, le public qui s'est déplacé a favorisé, par sa pondération et son sens de la réflexion, le dialogue. Celui-ci a été particulièrement fructueux entre ces intervenants et les membres de la commission d'enquête.

Les personnes qui étaient déterminées dans leur opposition à ce projet ont avancé leurs arguments avec beaucoup de calme et de modération.

Si la commission d'enquête a apprécié cette attitude, certains intervenants n'ont pas hésité, également, à exprimer leur gratitude envers les commissaires enquêteurs pour leur disponibilité et la qualité de leurs informations .

La commission d'enquête déplore toutefois que des courriers qui lui étaient destinés aient été subtilisés pendant la permanence du lundi 18 mai 2015.

Heureusement des photocopies de ces courriers avaient été faites

Annexe 7 Voir Mail de la Mairie d'Entraigues sur la Sorgue

Les originaux de ces courriers ont été ensuite retournés au Président de la commission par la mairie d'Entraigues sur la Sorgue.

Le président de la commission a avisé de cette situation :

Le président du Tribunal administratif de Nîmes

La préfecture

Une réunion publique organisée par la commission d'enquête a eu lieu le 06 mai 2015 dans la salle des fêtes de la commune d'Entraigues sur la Sorgue. Cette réunion s'est déroulée dans un bon état d'esprit, malgré des périodes de tensions perceptibles.

(Le compte rendu de cette réunion figure en annexe 5)

A la fin de l'enquête publique, et compte tenu du nombre de personnes, la commission d'enquête a été dans l'obligation de limiter le temps attribué à chacun en dialogue avec la commission.

## VI - REUNIONS DE TRAVAIL ET DEPLACEMENTS DE LA COMMISSION

Le mardi 11 mars 2015

Une visite du site de SITA suivie par une réunion de travail programmée par la commission d'Enquête a eu lieu de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h00

Participaient à cette réunion

Pour la SITA

Madame Esther HOUARI chef de projet

Monsieur LAPORTE responsable du site

Pour la commission d'enquête

Madame Michelle ARCHIMBAUD

Monsieur Philippe QUEVREMONT

Monsieur Alain LECLERCQ

Cette réunion avait pour but de présenter les membres de la commission d'Enquête

Au cours de cette réunion plusieurs sujets ont été abordés en particulier :

Techniques de l'enfouissement des déchets

Les dangers liés aux installations

Incendie

Explosion

Foudre

Toxicité pour l'homme

Risques de pollution de l'eau ou des sols en cas d'épandage

Risques dans le cadre de l'évolution des activités lors de travaux ultérieurs

Odeurs

Envols

Bruits

Poussières

Qualité de l'eau dans l'environnement

Qualité de l'air dans l'environnement

Le vendredi 13 mars 2015

Réunion avec la DREAL de 9h30 à 11h30

Participaient à cette réunion

Pour la DREAL

Monsieur Alain BARAFORT Chef de l'unité territoriale de Vaucluse

Madame Sabrina GUILLEVIC

Pour la DDPP

Madame Sylvie HACHE

Pour la commission d'enquête

Monsieur Alain LECLERCQ

Madame Michelle ARCHIMBAUD

Monsieur Philippe QUEVREMONT

A l'issue de cette réunion la commission d'enquête se rapprochera de la DREAL afin d'obtenir des informations complémentaires notamment :

Etude des risques sanitaires ( ERS)

Bilan de 10 années d'analyse d'eau autour du site (et interprétation)

Etude des odeurs

Le mardi 21 avril 2015

Réunion avec la DREAL de 11h30 à 13h00

Participaient à cette réunion

Pour la DREAL

Madame Sabrina GUILLEVIC

Pour la commission d'enquête

Monsieur Philippe QUEVREMONT

Consultation des documents étude des odeurs

Réunion avec les services du Conseil Départemental de Vaucluse de 14h30 à 16h30

Participaient à cette réunion

Pour le Département de Vaucluse

Madame Laure GOY

Pour la commission d'enquête

Monsieur Alain LECLERCQ

Madame Michelle ARCHIMBAUD

Monsieur Philippe QUEVREMONT

Entretien avec le Conseil Général chargé d'élaborer le Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux.

Le 06 mai 2015

Réunion de travail de la commission d'enquête pour la préparation de la réunion publique dans les locaux de la DDPP

Participaient à cette réunion

de 09 h 00 à 12 h 00

Monsieur Alain LECLERCQ

Madame Michelle ARCHIMBAUD

Monsieur Philippe QUEVREMONT

Après midi de 14 h00 à 16h00

Visite du site SITA par la commission d'enquête en particulier du poste de réception des déchets et de la cellule d'enfouissement de déchets

Après midi de 17h00 à 20h00  
Réunion publique  
Participaient à cette réunion

Pour SITA  
Monsieur Sylvain GOLLIN  
Monsieur Damien SCOLARI  
Madame Esther HOUARI

Pour la commission d'enquête  
Monsieur Alain LECLERCQ  
Madame Michelle ARCHIMBAUT  
Monsieur Philippe QUEVREMONT  
Monsieur Alain GARCIA

Le compte rendu de cette réunion est en Annexe 4

Le mercredi 27 mai 2015

Réunion de travail dans les locaux de la DDPP  
Objet de cette réunion :  
Préparation des questions à remettre à SITA le 1 juin 2015

De 10h à 12h  
De 13h30 à 16h00

Participaient à cette réunion  
Monsieur Alain LECLERCQ  
Monsieur Philippe QUEVREMONT  
Madame Michelle ARCHIMBAUT

Lundi 1 juin 2015

Convocation du demandeur par la commission d'enquête pour la remise des questions. de la commission d'enquête.  
Cette réunion s'est tenue dans les locaux de la DDPP  
De 14h00 à 17h00

Participaient à cette réunion  
Pour la SITA SUD :  
Madame HOUARI Esther (chef de projet)  
Monsieur SCOLARI Damien (Directeur d'activité)  
Monsieur THIBAUD DE BRITO (ingénieur d'étude)

Pour la commission d'enquête :  
Madame Michelle ARCHIMBAUD  
Monsieur Alain LECLERCQ

Réunion du 26 juin 2015

Cette réunion tenue dans les locaux de la DDPP avait pour but de préparer la rédaction du rapport final et récupérer des documents à la DREAL concernant les plaintes sur l'aspect sanitaire

De 9h30 à 12h00

De 13h30 à 16h00

Participaient à cette réunion

Monsieur Alain LECLERCQ

Madame Michelle ARCHIMBAUD

Monsieur Philippe QUEVREMONT

Réunion du 16 juillet 2015

Cette réunion avait pour objet de finaliser le rapport d'enquête avec ses conclusions

Participaient à cette réunion

Au domicile du Président

De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Monsieur Alain LECLERCQ

Madame Michelle ARCHIMBAUD

Monsieur Philippe QUEVREMONT